



POLITIQUE SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Février 2020

1. Qui nous sommes et ce que nous faisons

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP »)¹ est l'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des caisses de retraite au Canada. Nous sommes une société d'État canadienne qui investit des fonds pour les régimes de retraite de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Force de réserve (les « régimes de retraite »).

Investissements PSP a pour mission de gérer les fonds des régimes de pensions qui nous sont transférés par le gouvernement du Canada dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires, et de maximiser le rendement en évitant des risques de perte indus, en tenant compte du financement, des politiques et des exigences des régimes de retraite.

La politique de capitalisation des régimes de retraite prévoit qu'Investissements PSP décrira dans son énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement, et dans d'autres documents publics, comment les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont intégrés dans les pratiques en matière d'investissement d'Investissements PSP.

Notre politique sur l'investissement responsable (la « Politique ») fait partie intégrante de notre stratégie globale d'investissement responsable et a été revue et approuvée par notre conseil d'administration. La présente Politique énonce notre approche quant à la façon dont nous intégrons les facteurs ESG dans notre processus d'investissement et la manière dont nous assurons une saine gestion des actifs qui nous appartiennent.

2. Nos convictions

Chez Investissements PSP, l'investissement responsable est conforme à notre mandat d'investissement et à notre approche du portefeuille global. Notre approche d'investissement responsable repose sur le principe en matière de placement voulant que repérer et surveiller les facteurs ESG et en tirer parti est primordial pour le rendement des placements à long terme. En tant qu'investisseur à long terme, nous croyons que la gestion des facteurs ESG contribue à un meilleur rendement à long terme du portefeuille global en nous aidant à repérer de nouvelles occasions, à diriger nos capitaux vers des domaines plus attrayants et en atténuant les principaux risques.

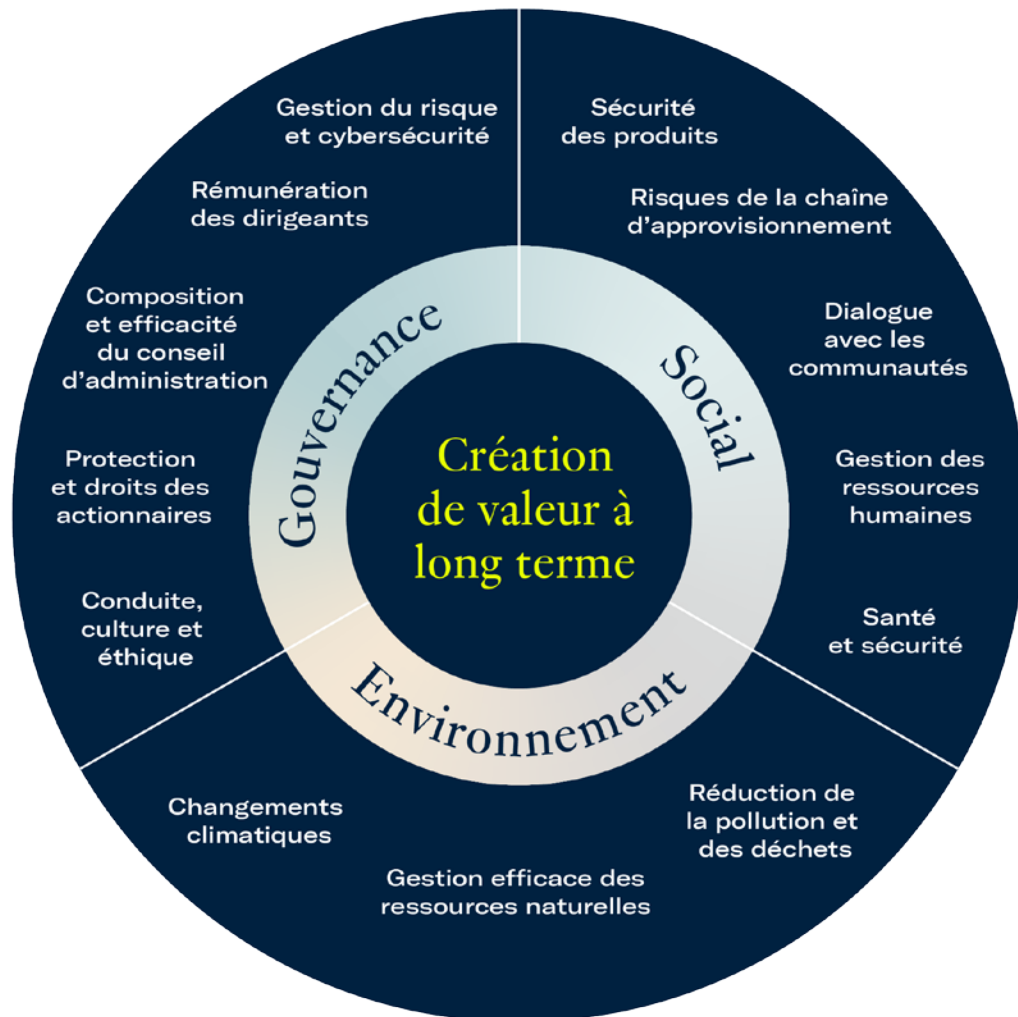
Nous croyons que les sociétés qui gèrent efficacement les risques et occasions ESG importants sont davantage susceptibles d'avoir un meilleur rendement à long terme. Un conseil d'administration hautement performant et une saine gouvernance sont les fondements de pratiques commerciales durables. Un conseil d'administration de taille adéquate et bien diversifié, doté d'un juste équilibre entre les compétences, l'expertise et l'indépendance de ses membres, est essentiel au succès à long terme d'une société. C'est au conseil d'administration qu'il incombe ultimement de superviser la stratégie de la société et cette surveillance exige une compréhension complète de l'importance des impacts associés aux facteurs ESG sur la compétitivité, le profil de risque, la résilience et, en définitive, la viabilité à long terme d'une société. Nous croyons qu'une gouvernance solide et une gestion efficace des facteurs pertinents relatifs à l'environnement et à la responsabilité sociale augmentent la probabilité qu'une société obtienne de bons résultats à long terme tout en gérant les risques et en tirant parti des occasions.

¹ Dans le présent document, *nous*, *notre* et *nos* désignent Investissements PSP.

3. Notre lentille ESG

En tant qu'investisseur à long terme, nous abordons proactivement les facteurs ESG dans le cadre de notre stratégie de placement, notamment ce qui suit :

Cadre général des facteurs ESG



Les facteurs **environnementaux** saisissent à la fois l'impact des activités d'une société sur l'écosystème et les impacts de l'écosystème sur cette société.

Les facteurs **sociaux** mettent l'accent sur l'impact qu'une société a sur une communauté ou la collectivité dans son ensemble, ainsi que sur l'impact d'une communauté ou de la collectivité sur cette société.

Les facteurs de **gouvernance** évaluent la façon dont les sociétés sont gouvernées, dans des domaines tels que la composition et l'efficacité du conseil d'administration (p. ex. compétences, diversité, renouvellement et indépendance), la rémunération des dirigeants et l'éthique commerciale, y compris les programmes de lutte contre la corruption et de dénonciation.

4. Notre approche

L'approche en matière d'investissement responsable d'Investissements PSP est ancrée dans son engagement à agir dans l'intérêt de ses cotisants et de ses bénéficiaires en protégeant et en augmentant la valeur de ses placements à long terme.

En tant qu'investisseur à long terme, il est primordial pour nous d'intégrer l'analyse des risques et occasions ESG, incluant les changements climatiques, dans nos processus de revue diligente des placements et de gestion d'actifs pour toutes les catégories d'actifs. Nous examinons les documents de société pertinents et autres documents publics et rapports de recherche fournis par des fournisseurs de services externes avant de finaliser notre évaluation des facteurs ESG. Nous nous efforçons de cerner les occasions et les risques ESG importants, c'est-à-dire ceux que nous jugeons susceptibles d'avoir un impact sur la capacité d'une société à créer ou à préserver sa valeur financière à long terme. La communication d'une information significative sur les risques, les stratégies, les pratiques et la performance ESG nous permet de prendre des décisions de placement éclairées. En tant qu'investisseur, nous devons pouvoir compter sur des renseignements cohérents, comparables et de grande qualité afin d'évaluer avec exactitude la façon dont une société gère ses occasions et ses risques ESG importants. Nous préconisons la communication standardisée de renseignements sur les facteurs ESG importants selon les normes de divulgation internationales applicables.

Nous reconnaissons que l'importance des facteurs ESG varie d'une société, d'un secteur, d'un territoire et d'un moment à l'autre. Par conséquent, nous avons adopté une démarche pragmatique en matière d'investissement responsable. Cette approche est adaptée à l'environnement social et juridique local et aux impératifs commerciaux des sociétés dans lesquelles nous investissons. En tant qu'investisseur actif et engagé, nous attendons de ces sociétés non seulement qu'elles respectent les régimes juridiques et réglementaires applicables, mais aussi qu'elles adhèrent aux meilleures pratiques internationales tout en mettant en œuvre des politiques ESG qui contribuent au rendement global à long terme des sociétés.

Afin d'orienter notre revue diligente des placements et notre gestion d'actifs en tenant compte des risques et tendances émergents, nous élaborons de temps à autre une vue corporative à l'égard de thèmes clés et ajustons nos processus d'investissement en conséquence. Puisque les changements climatiques font l'objet d'une tendance structurelle à long terme qui aura vraisemblablement une incidence importante sur les rendements et les risques liés aux placements, au sein de différents secteurs et régions et dans diverses catégories d'actifs, nous avons élaboré une vue corporative afin d'assurer que nous traitons proactivement ceux-ci dans le cadre de notre stratégie de placement. Nous avons adopté une approche pluriannuelle des changements climatiques à l'échelle du portefeuille fondée sur 1) l'intégration des facteurs liés aux changements climatiques dans nos décisions de placement, au niveau du portefeuille global, des classes d'actifs et des actifs individuels; 2) la surveillance de l'exposition du portefeuille aux changements climatiques dans le cadre de nos processus de gestion d'actifs; et 3) le dialogue actionnarial avec les sociétés du portefeuille pour améliorer la divulgation des risques financiers liés aux changements climatiques. Nous appuyons plus particulièrement le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (le « GTDIF ») du Conseil de stabilité financière. Les recommandations du GTDIF visent à encourager les organisations à évaluer et à divulguer, dans leurs documents financiers annuels et dans le cadre de leurs processus de communication de l'information, les occasions et les risques liés au climat qui sont les plus pertinents pour leurs activités commerciales.

5. Nos placements

En tant qu'investisseur mondial, Investissements PSP effectue d'importants placements sur les marchés publics dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Les placements sur les marchés publics sont gérés à l'interne et à l'externe à l'aide d'une combinaison de stratégies actives, de rendement absolu et de reproduction des indices. Nous exerçons également des activités d'investissement sur les marchés privés dans les domaines de l'immobilier, des placements privés, des infrastructures, des ressources naturelles et des titres de créance privés. Les marchés privés offrent un large éventail de possibilités d'investissement dans des titres de capitaux propres et des titres de créance au moyen de placements directs, de plateformes, de co-investissements ou de placements dans des fonds. Ces placements sont gérés par des gestionnaires internes ou externes.

Gestion interne

La détermination et l'évaluation des risques et occasions ESG importants font partie intégrante des processus d'analyse et de prise de décision que nous appliquons aux placements gérés à l'interne sur les marchés publics et privés. De l'investissement au dessaisissement, nous surveillons activement les facteurs ESG et nous engageons avec les sociétés un dialogue sur un large éventail de questions ESG afin d'améliorer leur performance quant aux facteurs ESG importants. Notre processus de dialogue actionnarial est décrit plus en détail à la rubrique 6.

Gestion externe

Pour une part de ses placements sur les marchés publics et privés, Investissements PSP attribue des capitaux à des mandats et à des fonds gérés par des gestionnaires externes et des commandités. Afin d'assurer que l'approche en matière d'intégration des facteurs ESG à l'égard de chaque mandat ou fonds géré à l'externe est conforme à notre Politique et à nos attentes, nous examinons systématiquement les pratiques ESG de nos gestionnaires et commandités externes. Dans le cadre de l'examen des pratiques d'intégration des facteurs ESG de nos placements sous gestion externe et de l'établissement d'un dialogue continu avec nos partenaires, nous cherchons à partager des pratiques exemplaires et à encourager l'adoption de procédures et de processus plus robustes en matière d'ESG.

6. Être un investisseur engagé

L'un de nos rôles en tant qu'investisseur consiste à assurer la saine gestion des actifs qui nous appartiennent. Nous engageons un dialogue régulier avec les sociétés en portefeuille et nos partenaires dans toutes les catégories d'actifs pour améliorer les pratiques ESG pertinentes. Nous croyons que ce dialogue continu favorise un comportement durable de la part des sociétés et améliore leur rendement global à long terme. De plus, dans le cas des sociétés ouvertes, nous exerçons nos droits de vote conformément à nos Principes sur le vote par procuration, qui énoncent nos attentes en matière de gouvernance et de développement durable des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Notre approche en matière de dialogue actionnarial est adaptée au type de placement et varie selon qu'il s'agit de marchés publics ou de marchés privés. Cependant, notre objectif pour les deux types de marchés demeure le même : nous cherchons à encourager l'adoption de pratiques commerciales durables afin de protéger et d'accroître la valeur financière à long terme. Nos activités de dialogue actionnarial visent à promouvoir l'alignement entre le rendement financier et le comportement durable des sociétés tout en offrant une transparence à l'égard des attentes d'Investissements PSP relativement à des questions particulières.

Marchés publics

Notre décision d'entreprendre un dialogue avec certaines sociétés cotées en bourse repose sur un processus qui tient compte de facteurs tels que la capacité de création de valeur pour les actionnaires, les perspectives d'une interaction fructueuse et la pertinence des enjeux ESG. Dans bon nombre de cas, nous entreprenons une telle démarche lorsque la société ne divulgue pas suffisamment d'information pour permettre d'évaluer pleinement la qualité de ses pratiques de gouvernance, y compris l'exposition aux facteurs relatifs à l'environnement et à la responsabilité sociale ainsi que la gestion de ces facteurs. Nos activités de dialogue actionnarial peuvent se tenir avec des sociétés directement, par l'intermédiaire de fournisseurs de services ou en collaboration avec d'autres investisseurs. Si nous interagissons directement avec une société, nous préférons le faire en privé. L'intensité de nos échanges avec les sociétés varie selon les enjeux. Certains dialogues impliquent une ou deux rencontres sur quelques mois; d'autres sont plus complexes et entraînent de nombreuses rencontres avec les membres du conseil d'administration et de la haute direction pendant plusieurs années. Nous établissons nos objectifs de dialogue en fonction des questions qui nécessitent selon nous des changements de comportement ou dans les cas où de l'information supplémentaire est nécessaire pour évaluer le rendement ESG d'une société. Souvent, plusieurs facteurs ESG doivent être pris en compte au sein d'une même société. Chacun d'entre eux peut nécessiter des approches et des niveaux d'interaction différents, ainsi que divers interlocuteurs.

Dans le cas de dialogues soutenus, nous utilisons une approche en quatre étapes pour encadrer le processus et évaluer son succès.



Vote par procuration

Nous tirons parti de nos participations pour promouvoir de saines pratiques de gouvernance en exerçant nos droits de vote par procuration. Nos principes de vote par procuration traitent des questions de gouvernance et d'investissement responsable sur lesquelles nous pourrions être appelés à voter et énoncent les principes qui sous-tendent notre vote.

Marchés privés

Pour les placements sur les marchés privés, nous tirons parti de notre accès direct aux sociétés en portefeuille. Nous surveillons régulièrement les actifs et nous interagissons directement avec les conseils et la direction au sujet des occasions et des risques ESG importants. Dans le cas de nos investissements directs, nous avons souvent un représentant au sein du conseil d'administration, ce qui nous permet d'influencer la gestion des facteurs ESG de la société. En ce qui concerne les sociétés au conseil d'administration desquelles nous n'avons pas de représentants, nous travaillons en étroite collaboration avec les coactionnaires et entretenons un dialogue constructif avec la société afin d'encourager l'adoption des meilleures pratiques ESG. Dans les deux cas, nous saisissons les occasions d'améliorer la performance ESG au fil du temps dans le but de protéger et d'accroître la valeur financière à long terme.

7. Restrictions en matière de placement

Nous estimons qu'il est préférable d'entamer un dialogue actionnarial avec les sociétés plutôt que d'appliquer un filtre d'exclusion dans la sélection des titres ou des placements, car certaines sociétés voire des secteurs entiers pourraient ne pas être pris en considération aux fins d'investissement en raison de facteurs ESG.

Toutefois, dans certains cas, Investissements PSP peut s'abstenir volontairement d'investir dans des secteurs présentant des risques ESG accrus ou être légalement empêchée de le faire.

8. Collaborer pour susciter des changements

Nous croyons que la collaboration entre les investisseurs institutionnels, nos partenaires d'investissement, les associations de l'industrie, les organismes de réglementation et les établissements d'enseignement favorise la sensibilisation aux risques et occasions ESG et la compréhension de ceux-ci. Investissements PSP collabore avec un certain nombre d'organisations pour appuyer les initiatives qui améliorent la qualité de l'information et des pratiques ESG. Elle considère l'investissement responsable comme un engagement à respecter des principes et à collaborer avec d'autres pour soutenir des marchés des capitaux robustes et efficaces.

La collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels lors de dialogue actionnarial peut constituer la façon la plus efficace d'atteindre notre objectif, soit de promouvoir la saine gouvernance et l'amélioration des pratiques ESG au sein des sociétés et autres entités en portefeuille. Afin de partager des points de vue sur l'investissement responsable et de contribuer à la saine gouvernance des sociétés, à l'amélioration de la qualité des pratiques ESG et à leur divulgation, nous participons à plusieurs organisations, réseaux et initiatives d'investisseurs.

9. Transparence et communication de l'information

Tout comme nous nous attendons à ce que les sociétés dans lesquelles nous investissons et nos partenaires fassent preuve de transparence et fournissent de l'information significative, nous nous engageons à fournir de l'information sur notre performance et nos activités d'investissement responsable.

Nous rendons régulièrement compte à l'interne de nos activités d'investissement responsable à notre comité de gouvernance et à notre conseil d'administration. Nous rendons également compte publiquement de nos activités d'investissement responsable au moyen de notre rapport sur l'investissement responsable et de mises à jour sur notre site Web. Nos Principes de vote par procuration et nos dossiers de vote par procuration sont également disponibles sur notre site Web.

Enfin, en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies, nous rendons aussi compte de nos activités au moyen du processus annuel d'évaluation et de déclaration qui y est prévu.

10. Nous sommes à l'écoute

La présente Politique sera révisée tous les deux ans, ou plus fréquemment au besoin, afin de refléter l'évolution de nos normes et pratiques en matière d'investissement responsable. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions sur notre Politique sur l'investissement responsable. N'hésitez pas à communiquer avec nous à investissementresponsable@investpsp.ca